



Braine-le-Château, 18 décembre 2023

Chers parents,

Depuis le mois de septembre, il y a eu beaucoup de changements d'inscriptions pour l'étude surveillée. Afin de réorganiser cela au mieux et si vous souhaitez y inscrire votre enfant pour la deuxième et/ou troisième période, merci de compléter le talon ci-joint pour **ce jeudi 21 décembre 2023**.

Pour rappel, l'étude est organisée à partir de la deuxième année primaire tous les jours de la semaine, excepté le mercredi, de 15h45 à 16h30.

Il n'y a pas d'étude surveillée le vendredi, veille des congés scolaires.

Nous comptabilisons deux types de forfait en fonction des jours de présence de l'enfant :

- l'enfant vient à l'étude trois ou quatre jours sur la semaine, le "forfait intégral" est demandé ;
- l'enfant vient une ou deux fois à l'étude sur la semaine, nous demandons un montant adapté ("demi-forfait").

Les frais d'inscription du forfait choisi seront repris sur les notes de frais.

Périodes	Période 1	Période 2	Période 3
dates	1 ^{er} trimestre (sept. → déc.)	2 ^{ème} trimestre (janv. → début avril)	3 ^{ème} trimestre (avril → juin)
Nombre de semaines d'école	15	14	8
Semaines comptabilisées au niveau de l'étude	13	12	6
Montant pour une présence de 3 ou 4 jours par semaine	78 €	72 €	36 €
Montant pour une présence de 1 ou 2 jours par semaine	39 €	36 €	18 €

Remarque : si votre enfant n'a pas de devoir et est inscrit à l'étude, il devra tout de même s'y rendre sauf contre ordre de votre part via un mot dans le journal de classe. Dans ce cas, il se rendra à la garderie (ISBW).

Mr Guy
Direction

Etude surveillée

Talon à remettre à l'école

Nom parent / responsable de :
classe de

souhaite inscrire mon enfant à l'étude surveillée pour les périodes suivantes :

- période 1 période 2 période 3
Sept. – déc. Janv. – Mars Avr. – Juin

Mon enfant sera présent les :

- lundis mardis jeudis vendredis